



Vigne

N°22
BILAN
11/12/2018



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-
Aquitaine Vigne / Edition
Charentes
N°22 du 11/12/2018 »*



Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Bilan 2018

Réseaux d'observation

Climatologie

Phénologie

Mildiou

Oïdium

Black-rot

Botrytis

Cochylis

Eudémis

Cicadelles vertes

Réseaux d'observation

- **Phénologie – Croissance**



Légende
en bleu :
phénologie
en violet :
phénologie et
croissance

En 2018, l'évolution des stades phénologiques a été suivie sur 42 sites (Ugni blanc). Sur 23 de ces sites, des rameaux ont été repérés et préservés de l'écimage pour être mesurés chaque semaine. Les suivis sont effectués par 4 viticulteurs et les techniciens de 9 organismes.

- **Témoins non traités et parcelles de référence**



Légende
en bleu :
témoins non
traités
en vert :
parcelles de
référence

En 2018, le réseau des témoins non traités a comporté 47 parcelles, mais de nombreux témoins ont été arrêtés suite à la grêle du 26 mai.

5 témoins ont été suivis par les viticulteurs et 42 par les différents organismes (12 au total) : Chambres d'Agriculture, IFV, Station Viticole, coopératives et négoce.

A cela s'ajoutent 12 parcelles de référence, toutes suivies par les organismes. Une parcelle de référence est une parcelle traitée, avec les mêmes observations que pour les témoins non traités.

• Ravageurs

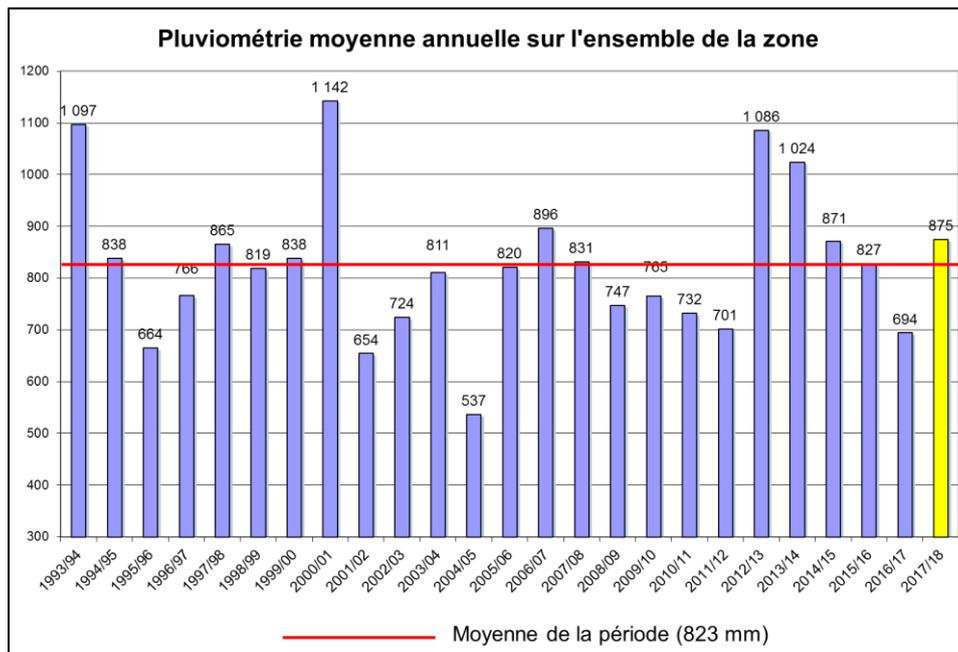
Le suivi des ravageurs au travers des pièges sexuels a été mis en place sur 59 sites pour la Cochylis et 60 sites pour l'Eudémis. S'y ajoutent 11 pièges alimentaires pour l'Eudémis, ainsi que 7 pièges chromatiques pour la cicadelle des grillures.

Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs. 7 sites sont suivis par les différents organismes.



Climatologie

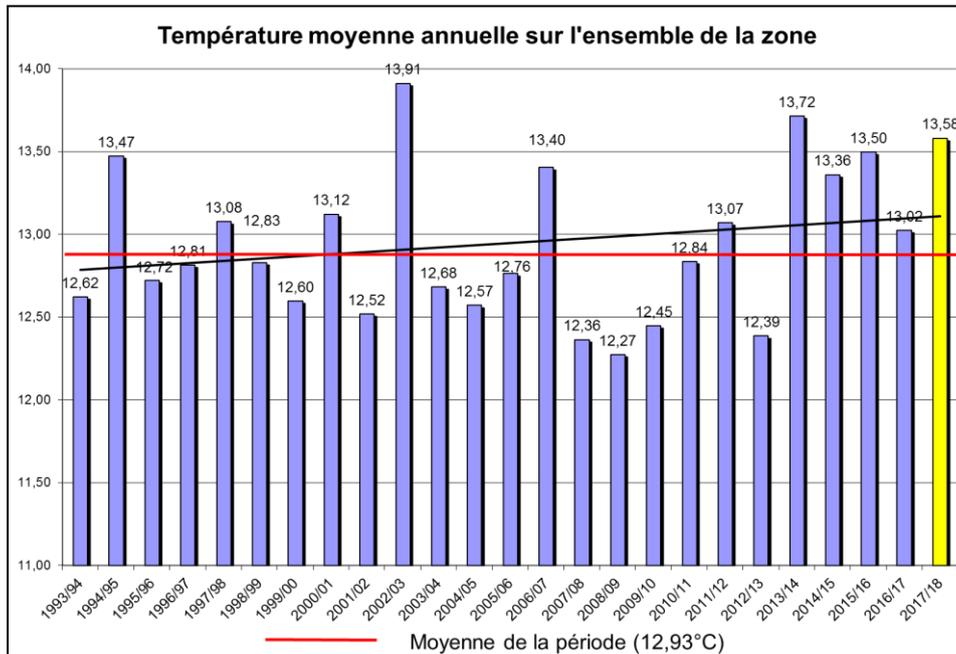
• Pluviométrie



L'année 2018 présente une pluviométrie légèrement excédentaire, avec un total de 875 mm, contre 823 en moyenne.

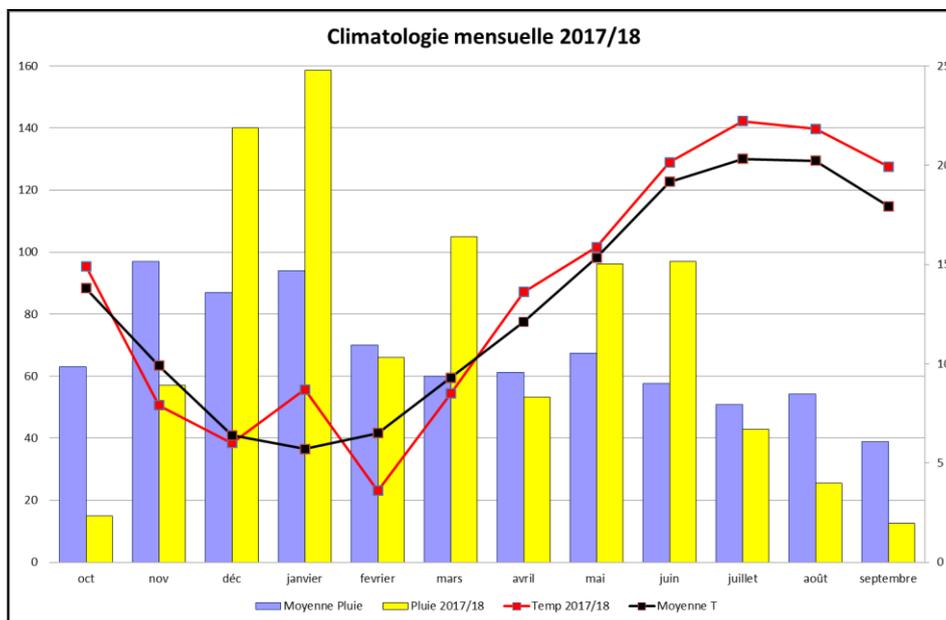
N.B. Les données climatiques annuelles sont calculées du 21 septembre de l'année n au 20 septembre de l'année n+1, ce qui correspond à la base des calculs du modèle Potentiel Système.

- **Températures**



2018 est la troisième année la plus chaude depuis 1994, après 2003 et 2014. La courbe de tendance (en noir) indique une remontée progressive des températures.

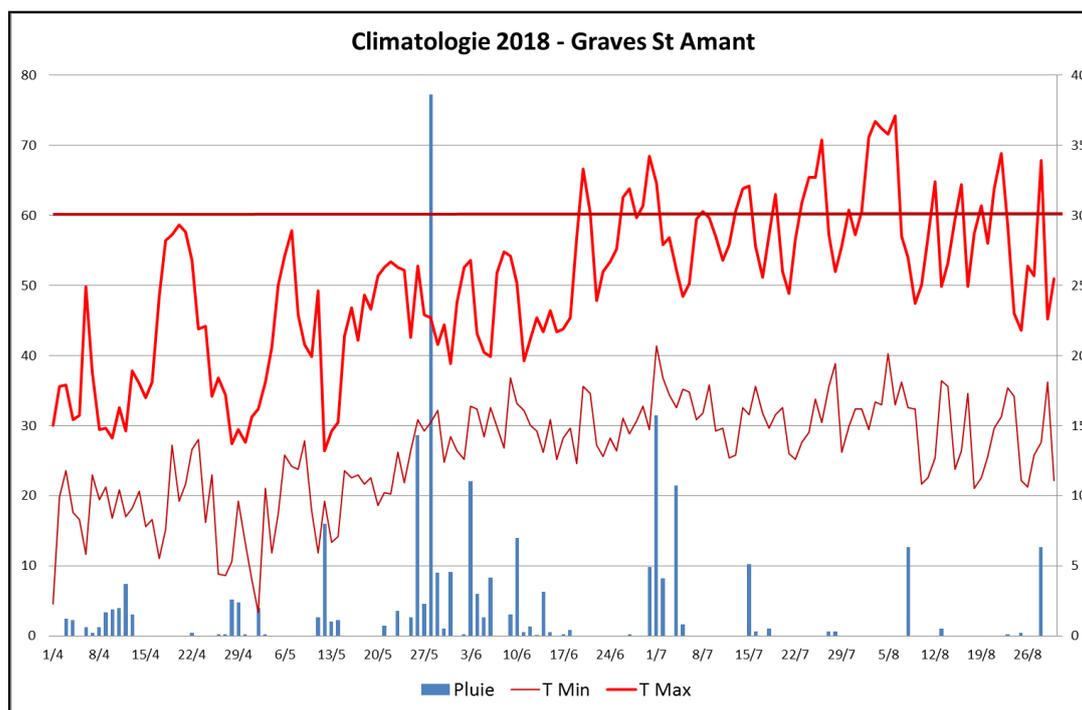
- **Climatologie mensuelle**



Après un mois d'octobre très sec et doux, les températures chutent en novembre, mais les pluviométries restent déficitaires. Les mois de décembre et de janvier sont très pluvieux, avec des températures très élevées en janvier. Février se caractérise par des températures extrêmement basses, avec plusieurs journées de gel. En mars les températures remontent et les pluies sont de nouveau excédentaires. Les températures se maintiennent au-dessus des moyennes d'avril à septembre. Mai et juin présentent des pluviométries largement excédentaires, alors que de juillet à septembre la sécheresse s'installe.

En conclusion, 2018 a été une année chaude, au climat très contrasté.

• Climatologie de la saison végétative



➤ Avril

La première quinzaine d'avril est tempérée et régulièrement arrosée par de petites pluies. Au cours de la deuxième quinzaine le temps devient sec et les températures remontent fortement pour atteindre presque 30°C. La fin du mois est marquée par une brusque chute des températures et le retour de faibles précipitations.

➤ Mai et juin

Au cours de la première décade de mai, les températures remontent et frôlent de nouveau les 30°C, pour rechuter significativement entre le 10 et le 15 mai, où quelques nouvelles précipitations sont enregistrées. Jusqu'au 23 mai le temps reste sec et les températures clémentes, sans pour autant atteindre les valeurs précédentes. A partir de cette date survient une période de précipitations importantes, qui vont durer jusqu'au 6 juin, les températures restant élevées. C'est à la faveur de ces pluies que se produisent d'importantes contaminations de mildiou.

Des orages de grêle très violents s'abattent sur le vignoble le 26 mai, provoquant des dégâts significatifs. 3 500 hectares de vignes sont très fortement touchés (plus de 80% de destruction) sur un total de plus de 10 000 hectares concernés à des degrés divers sur l'ensemble du bassin viticole. Les secteurs les plus concernés se situent sur une ligne allant de l'ouest de Jonzac jusqu'au secteur de Matha en passant à l'est de Pons et, également, autour de Rouillac.

Les pluies reprennent du 9 au 18 juin, mais en plus faible quantité. Les températures sont en légère baisse. Globalement, la période de précipitations plus ou moins importantes aura duré un mois, créant des conditions idéales pour l'installation du mildiou.

Ensuite, le temps devient chaud et la fin du mois est sèche.

➤ Juillet et août

Début juillet, survient un nouvel épisode pluvieux qui va durer 5 jours. Par la suite, les précipitations deviennent rares et la sécheresse s'installe. Les températures se maintiennent à des niveaux élevés, avec plusieurs journées supérieures à 30 et même à 35°C.

Phénologie

• Evolution des stades



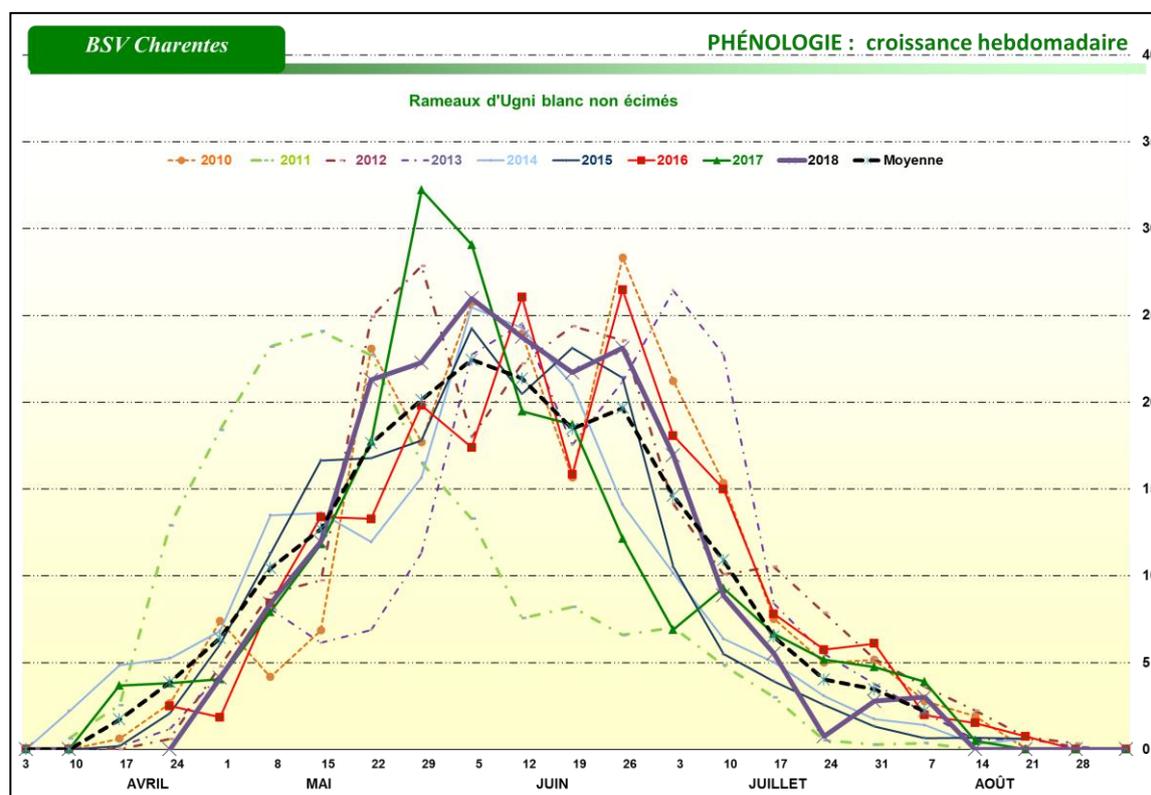
Stades moyens						
20 avril	2 mai	28 mai	11 juin	26 juin	23 juillet	13 août

Ecart par rapport à la moyenne 1998 - 2017 (jours)						
+2	+3	-2	-5	-4	+2	-1

En 2018, les dates des stades phénologiques sont globalement proches de la moyenne. La seule période où on note une avance significative se situe autour de la floraison, dont le déroulement a été particulièrement rapide.

Suite à la sécheresse et à la chaleur du mois d'août, l'acidité se dégrade très rapidement pendant la maturation. Les taux d'azote assimilable sont extrêmement faibles. La maturation progresse vite et, dans les vignes grêlées à faible rendement, elle atteint des niveaux très avancés. Aussi, les vendanges dans l'Ugni blanc commencent précocement vers le 17 septembre, avec 8 jours d'avance par rapport à la moyenne, mais le début de vendanges est très étalé selon les différentes situations.

• Croissance (parcelles non grêlées)



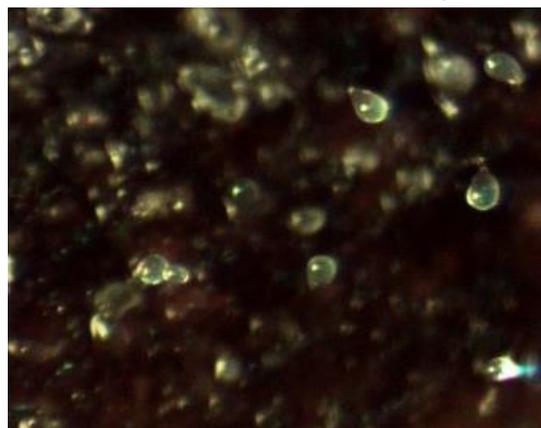
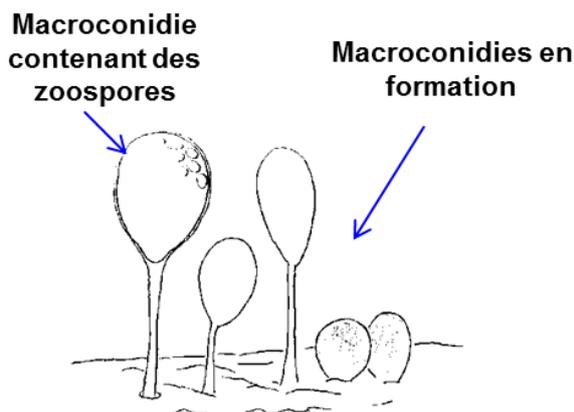
La croissance débute assez tardivement et reste dans les valeurs relativement élevées jusqu'à la mi-juillet. Ensuite, l'arrêt de croissance est rapide et précoce.

Maladies

• Mildiou

Suivi biologique des œufs d'hiver

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu. Ce suivi est réalisé par la Fredon, la FDCETA et OCEALIA à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnées (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 4 sites différents : Les Gonds (17), St Sigismond de Clermont (17), Barret (16) et St Sulpice de Cognac (16). Ils subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en conditions optimales (étuve à 21°C). Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.

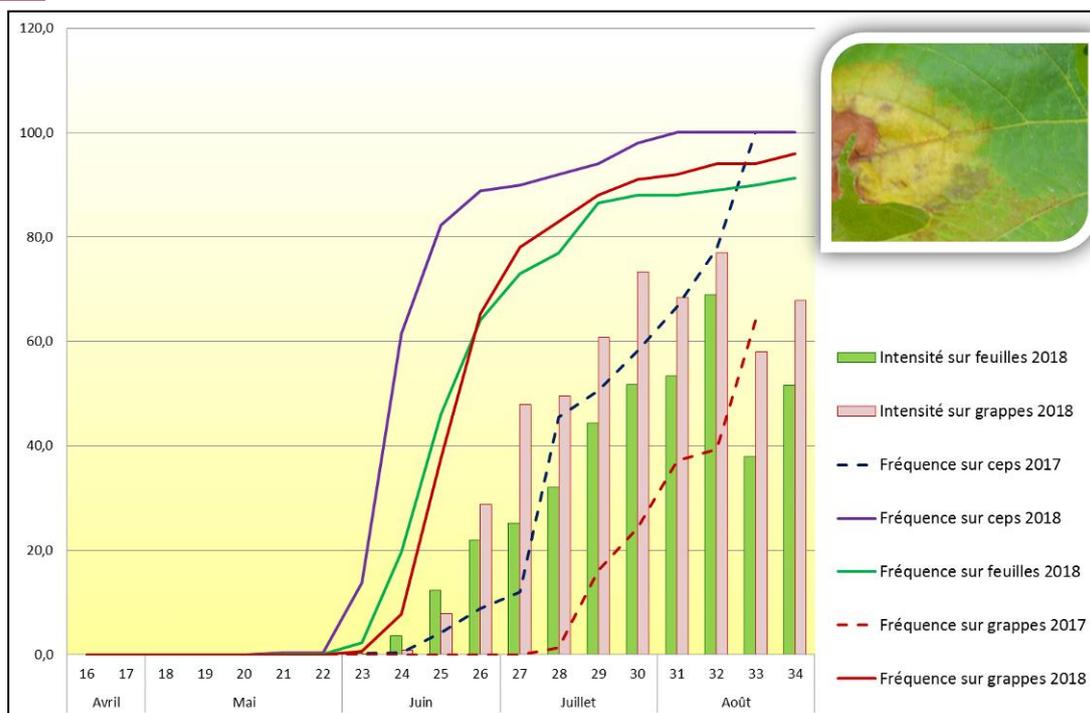


Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne

Source : FREDON Cognac

En 2018, au laboratoire, les œufs de mildiou sont arrivés à maturité sur 3 sites sur 4 (Barret, Saint Sigismond de Clermont et Les Gonds) le 17 avril.

Observations

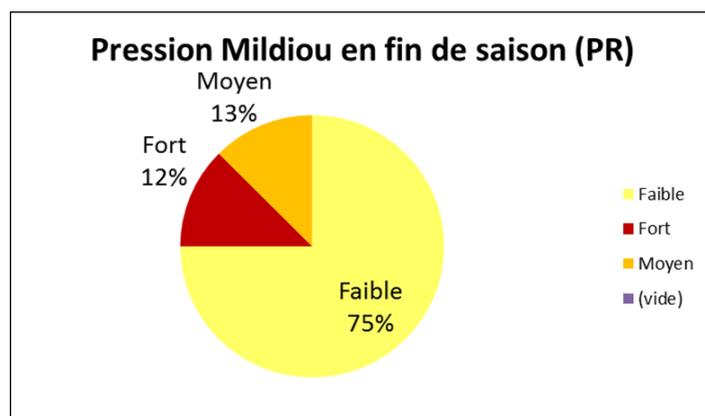
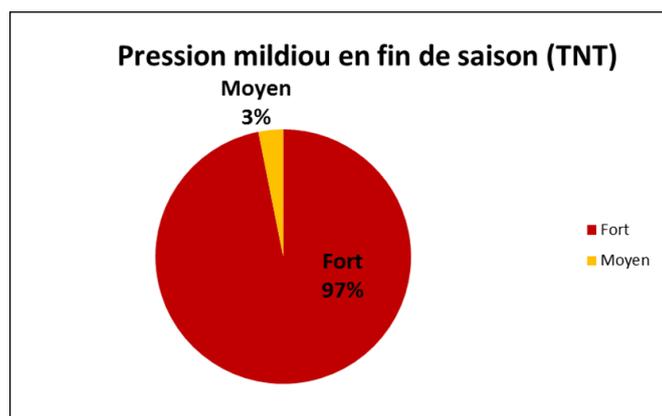


Les premières taches de mildiou sont observées le 20 mai dans la parcelle de référence de Genté, puis le 22 mai dans les témoins non traités de Genté et de St Germain de Luzignan. Parallèlement, des symptômes sont signalés dans les vignes traitées dans les secteurs de Pérignac, Ars, Salles d'Angles, Salignac sur Charente, St Laurent de Cognac, Mortagne sur Gironde, St Genis de Hiersac et St Eugène. La quantité de taches reste très faible.

Les premiers symptômes sur grappes sont relevés le 4 juin dans les témoins de Bourg-Charente, Aujac, Genté, Mons et Sigogne.

L'expression des symptômes progresse très fortement sur la première quinzaine de juin, dans les témoins non traités et globalement dans le vignoble, ceci jusqu'au 10 juillet.

A partir de cette date, l'expression des symptômes se stabilise à des niveaux très élevés. En fin de saison, 97% des témoins présentent des fréquences d'attaque sur feuilles et grappes supérieures à 80%, avec 87% sur feuilles en moyenne et 96% sur grappes. Ces taux sont nettement supérieurs à ceux de 2017 et semblables à ceux de 2016.



Sur les parcelles de référence, la protection a été globalement bien gérée, car seulement 1 parcelle sur 8 prises en considération présente des taux d'attaque importants (parcelle en AB). Toutes les autres parcelles présentent des fréquences d'attaque faibles à moyennes, avec moins de 20% sur feuilles et moins de 10% sur grappes. Les intensités d'attaque sur feuilles ne dépassent pas 5% et sur grappes 2%. Certaines parcelles restent totalement indemnes (3 sur 8).



Rot gris dans un témoin non traité (18.06)

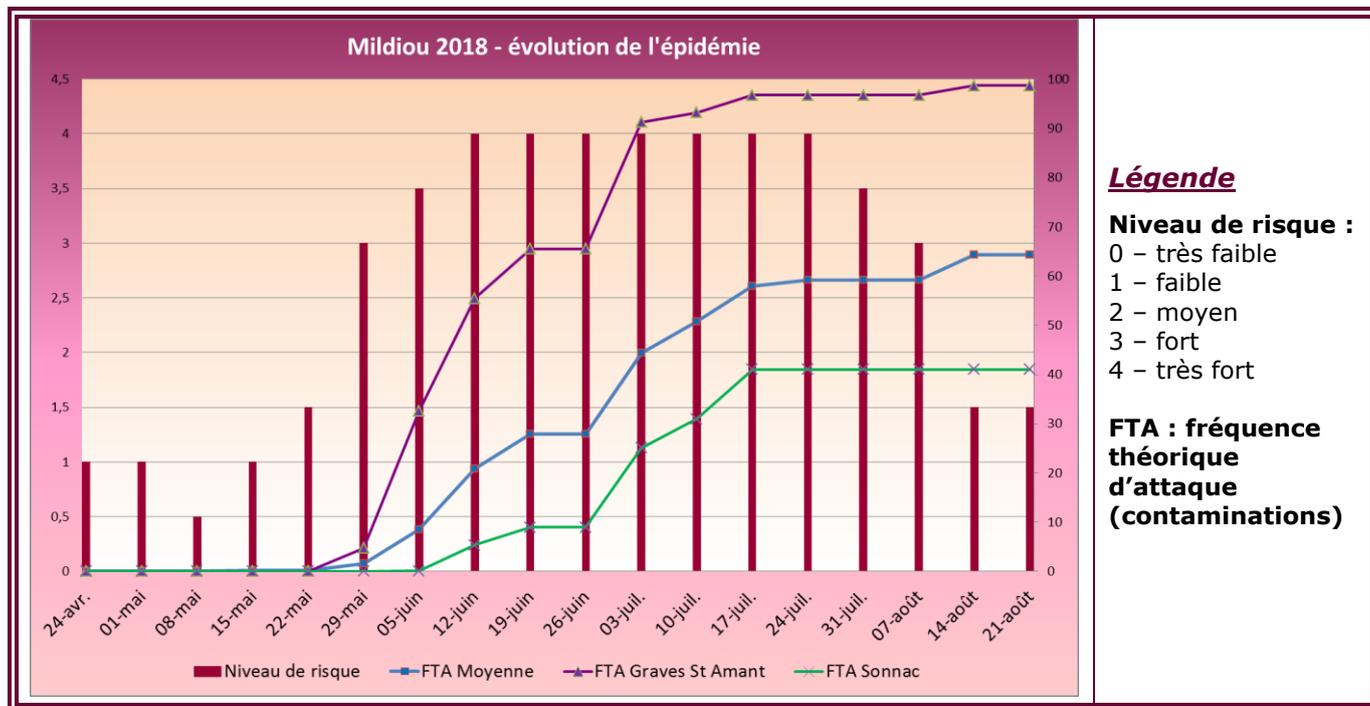


Destruction de la récolte dans un témoin non traité (09.07)

Modélisation

Modèle Potentiel Systèmes (source IFV)

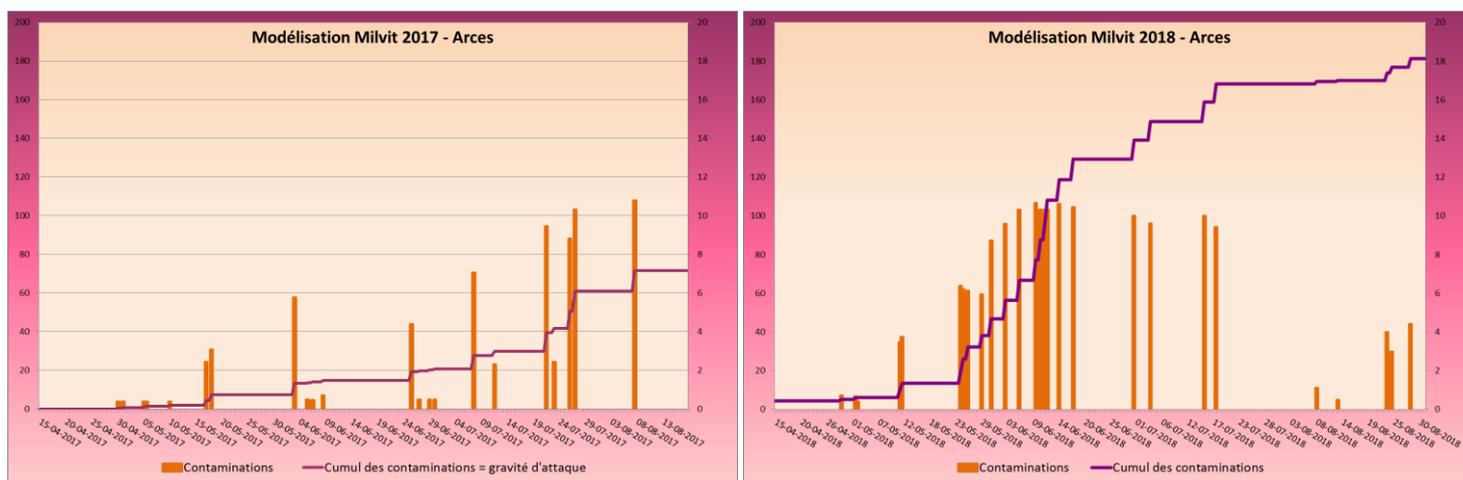
Les données de modélisation utilisées pour la campagne 2018 sont issues du modèle Potentiel Systèmes utilisé et interprété par l'IFV. L'évaluation du risque est réalisée à l'échelle du vignoble des Charentes et concerne le mildiou, l'oïdium et le black-rot. Les représentations cartographiques de l'évolution de la pression parasitaire sont analysées pour évaluer le risque au niveau régional. Les résultats cartographiques sont issus de relevés météorologiques de 30 stations régionales ainsi que d'un maillage de stations virtuelles établi par Météo France.



Le risque potentiel est plutôt faible jusqu'à fin mai, même si quelques rares contaminations épidémiques sont enregistrées par le modèle. Il augmente fortement sur la période pluvieuse de fin mai / début juin et atteint un niveau très fort, auquel il se maintient jusqu'à pratiquement fin juillet, pour baisser progressivement au mois d'août.

Des contaminations importantes sont enregistrées entre le 29 mai et le 19 juin, puis entre le 26 juin et le 3 juillet. Elles se poursuivent jusqu'au 17 juillet. Par la suite, même si le niveau de risque est toujours fort à très fort, peu de contaminations se produisent, grâce à une climatologie très sèche. Cependant, les rosées matinales provoquent de repiquages. On constate une forte disparité de la pression de la maladie selon les secteurs, comme, sur l'exemple donné (graphique), entre Sonnac et Graves St Amant.

Modèle Milvit, station d'Arces



Comparaison des contaminations 2017/2018 - modèle Milvit

L'exemple de la station d'Arces permet de visualiser les différents cycles de contaminations des années 2017 et 2018, selon le modèle Milvit. La pression de la maladie est exceptionnelle en 2018 et nettement supérieure à l'année précédente.

Les toutes premières contaminations primaires ont lieu avant le 15 avril et donc avant le débourrement (20 avril). La plante n'est pas encore réceptive. Après le débourrement, des contaminations de faible importance interviennent fin avril et autour du 10 mai. Ensuite, entre le 23 mai et le 17 juin, les contaminations sont détectées pratiquement quotidiennement et la gravité d'attaque augmente de façon exponentielle. De nouvelles séries de contaminations, moins importantes, se produisent par la suite début juillet et mi-juillet. Au total, le coefficient de gravité d'attaque atteint 181 points, alors qu'il se limitait à 71 points en 2017.

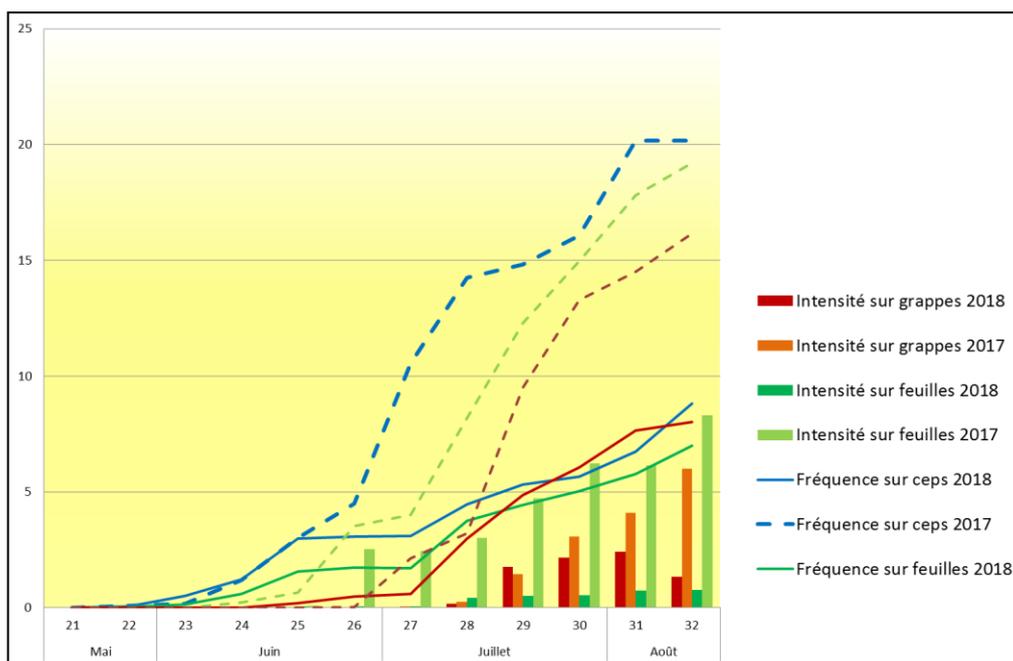
Dans l'ensemble, au vu de la répartition des cycles de contaminations, la mise en place d'une protection très soignée était essentielle entre la fin mai et le 15 juin pour assurer la préservation des grappes. Au-delà de cette date, les nouveaux symptômes, au mois de juillet, n'ont concerné que le feuillage.

• Oïdium

Observations

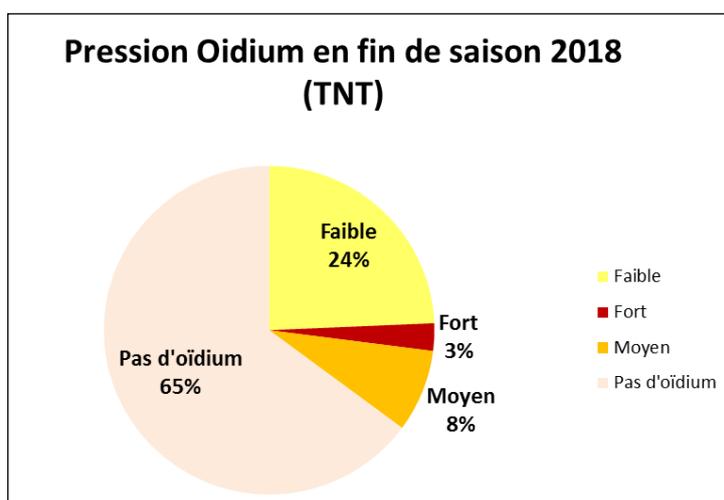
Les premiers symptômes d'oïdium sont observés sur feuilles le 28 mai dans le témoin de Ste Marie de Ré. Le 4 juin, des symptômes sont également observés dans les témoins non traités d'Aujac et Mortagne sur Gironde, puis le 25 juin à Mons. Sur grappes, les premiers symptômes sont relevés le 18 juin à Macqueville et le 26 juin à Ste Marie de Ré.

L'expression de la maladie reste très faible tout au long de la saison et la majorité des parcelles suivies sont indemnes, même celles habituellement sensibles.



Evolution des symptômes d'oïdium dans les témoins non traités 2017 et 2018

En fin de saison, aucune parcelle de référence ne présente de symptômes. Sur 37 témoins non traités, des symptômes sont relevés dans seulement 13 parcelles, avec une pression généralement faible. Seule la parcelle de Ste Marie de Ré présente des attaques significatives, avec 100% des grappes touchées. Les parcelles de Saintes et St Georges d'Oléron présentent des fréquences d'attaques sur grappes d'environ 30%.

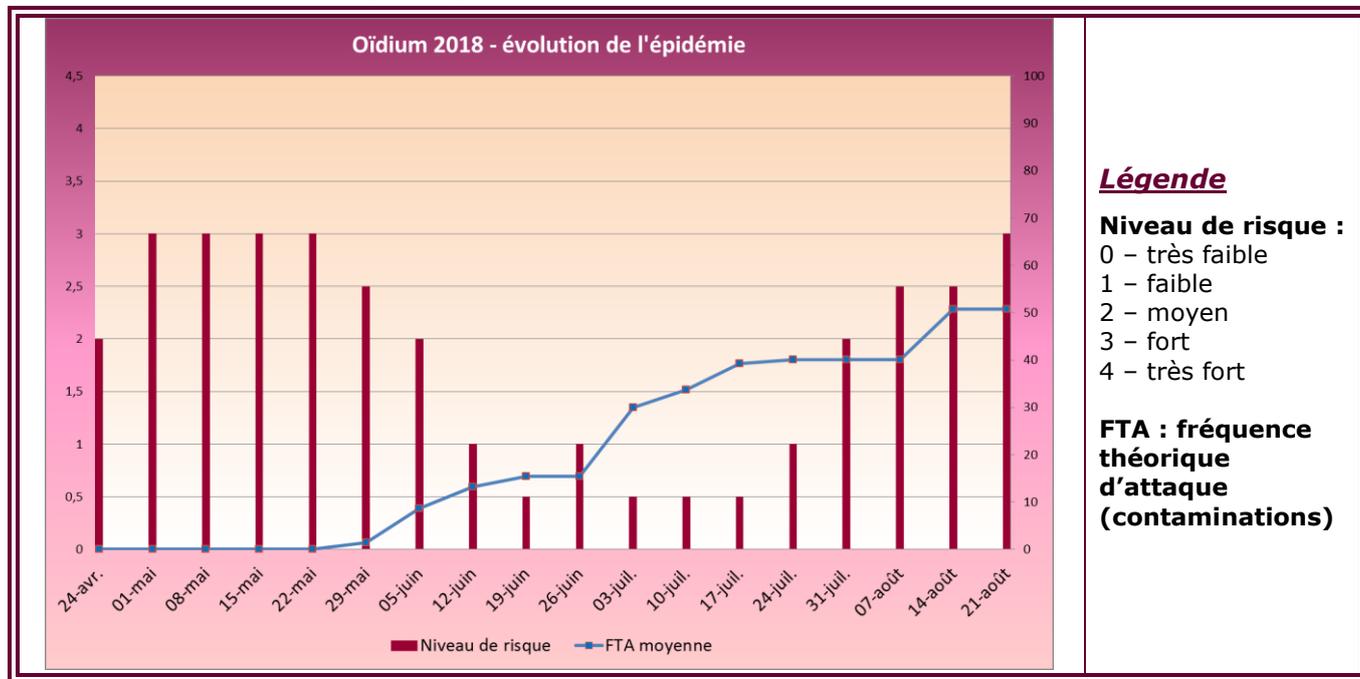


Modélisation (source IFV)

Le risque épidémique est fort entre le 1^{er} et le 22 mai. Dès que les cléistothèces atteignent leur maturité, le 1^{er} mai, le modèle enregistre les premières contaminations pré-épidémiques, puis épidémiques, de très faible importance.

A partir du 29 mai, le niveau de risque commence à baisser, il devient très faible à faible entre le 12 juin et le 24 juillet, puis réaugmente progressivement jusqu'à fin août.

Les contaminations enregistrées en 2018 sont de faible ampleur, excepté sur les semaines 22 (29/05 au 5/06) 26 (26/06 au 03/07) et 32 (7/08 au 14/08). L'épidémie est tardive et la pression faible. Les contaminations du mois août provoquent des sorties tardives sur feuilles dans les parcelles sensibles.

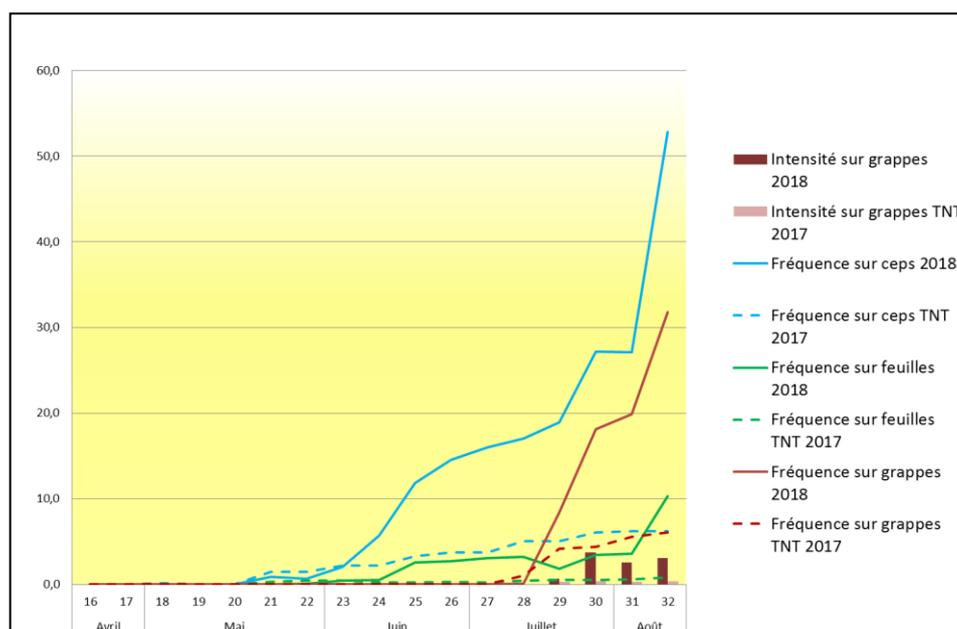


• Black-rot

Observations

En 2018, les premiers symptômes de Black rot sur feuilles sont observés le 22 mai dans les témoins non traités d'Arthenac, Genté et Mons.

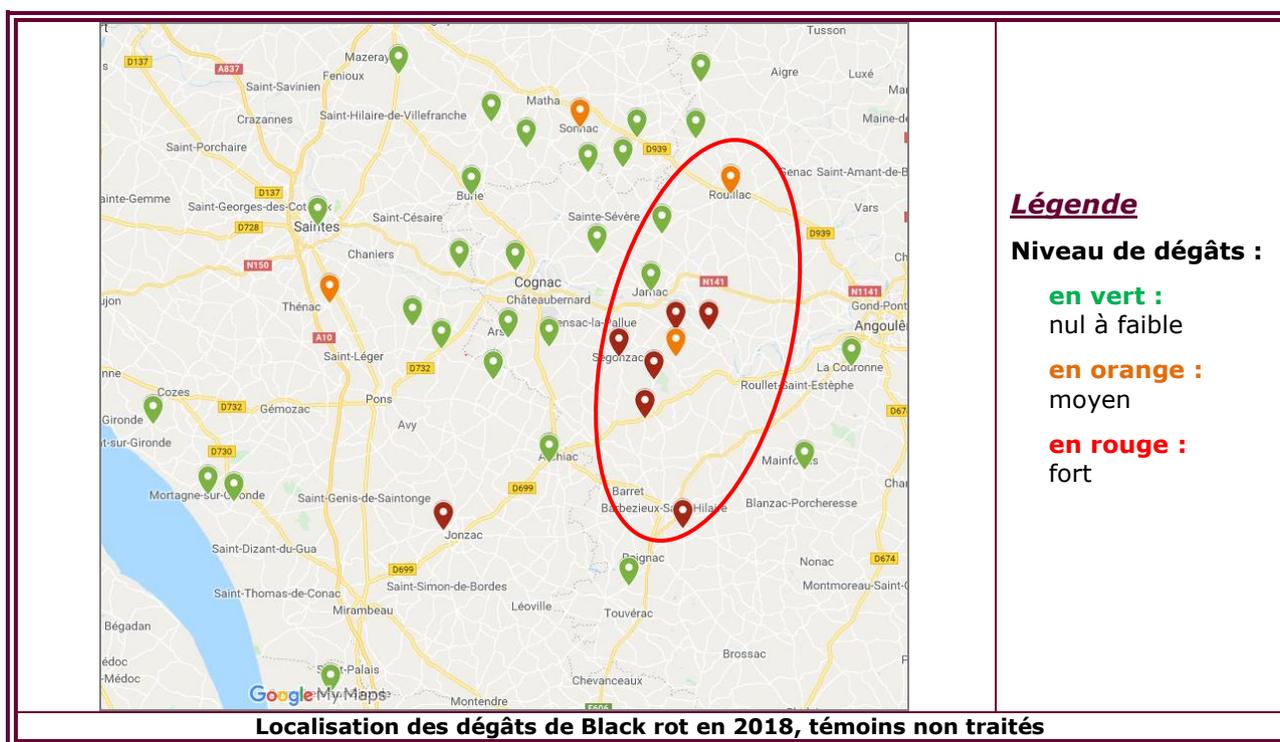
Le 28 mai, ils sont relevés à Segonzac et St Germain de Luzignan. Mais la présence de taches est très limitée.



Evolution des symptômes de black rot dans les témoins non traités 2017 et 2018

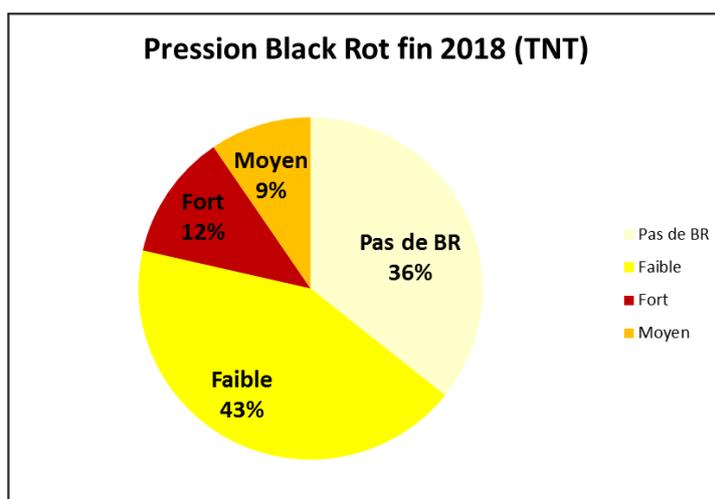
Sur grappes, la maladie fait son apparition le 9 juillet dans le témoin non traité de Graves St Amant, puis le 16 juillet à Segonzac, Berneuil, St Même les Carrières, Salles de Barbezieux.

Si la maladie reste globalement absente, sur les sites atteints l'expression sur grappes est plutôt rapide et importante. Parallèlement, on observe une sortie importante de symptômes dans les parcelles traitées des mêmes secteurs. Après une quinzaine de jours, l'évolution est dans l'ensemble stoppée et les symptômes se dessèchent.



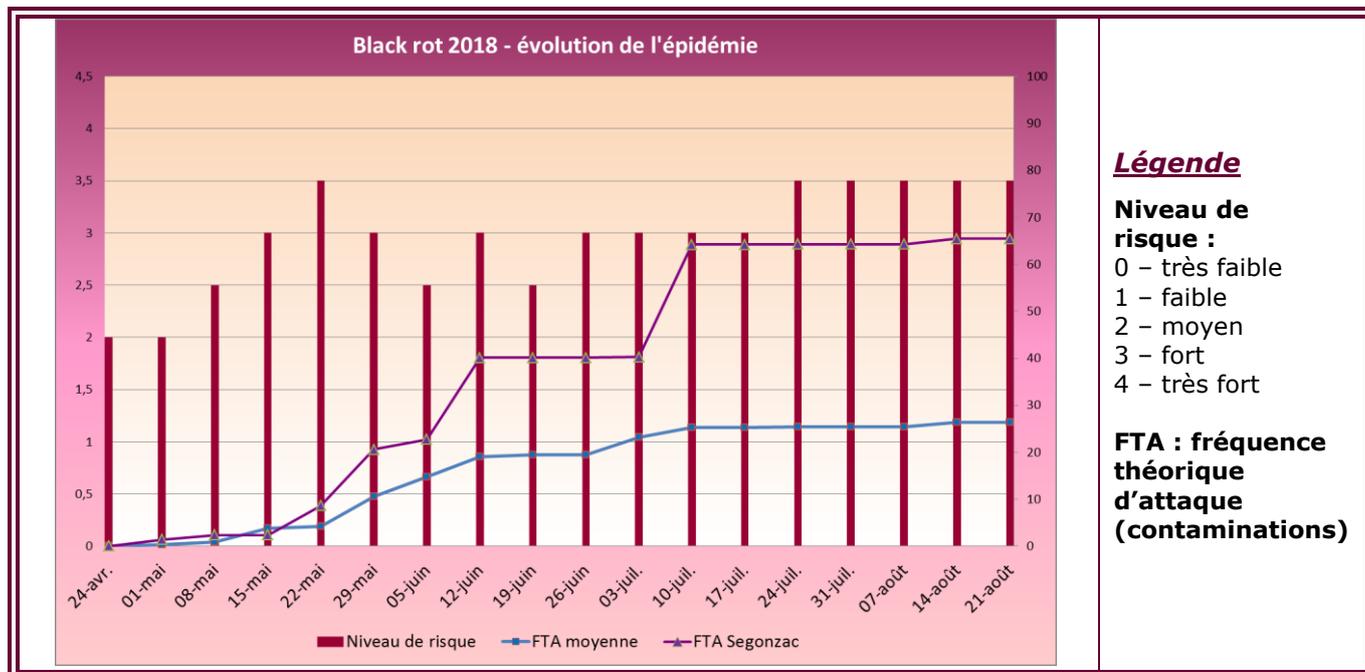
Légende
Niveau de dégâts :
en vert :
 nul à faible
en orange :
 moyen
en rouge :
 fort

En fin de saison, une seule parcelle de référence présente quelques rares symptômes de black-rot (St Quantin de Rançannes, parcelle en AB). Sur les 43 témoins non traités, 7 présentent des intensités d'attaque sur grappes supérieures à 30%, et qui atteignent plus de 70% à Graves St Amant et St Germain de Luzignan. 16 témoins non traités sont totalement indemnes de maladie.



Modélisation (source IFV)

Pendant toute la saison, le risque épidémique se maintient entre les niveaux moyen et fort. Le niveau de contaminations est très fortement lié au secteur. Si l'on prend en compte la moyenne des contaminations, les attaques restent faibles. Mais, par exemple pour le secteur de Segonzac, on constate un pic de contaminations entre le 3 et le 10 juillet et le niveau d'attaque devient important. Ceci permet d'expliquer l'expression importante de symptômes sur grappes dans cette zone, dans la période du 10 au 20 juillet.



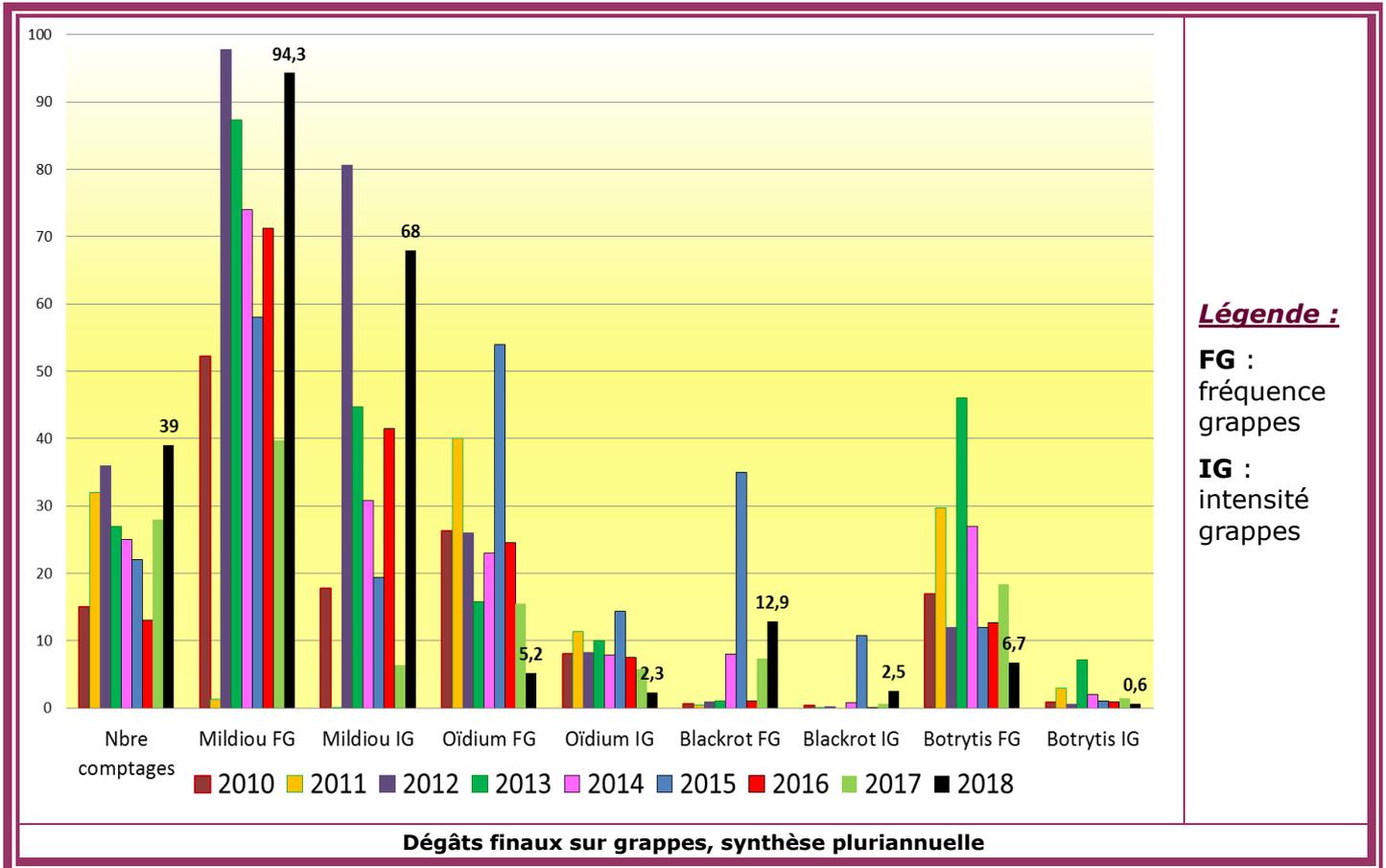
Dégâts de Black rot sur grappes pendant la période du 10 au 20 juillet

• Botrytis

Observations

Cette année, au printemps, les symptômes de Botrytis sur feuilles s'expriment très faiblement. Plus tard en saison, à la faveur des conditions climatiques très sèches, les symptômes sur grappes restent extrêmement rares, et ceci jusqu'aux vendanges. Quelques attaques un peu plus significatives sont notées uniquement dans certaines parcelles à forte pression eudémis. Le niveau moyen d'attaque atteint la moitié de celui de 2017.

• Bilan sur grappes à la véraison (début septembre pour le Botrytis)

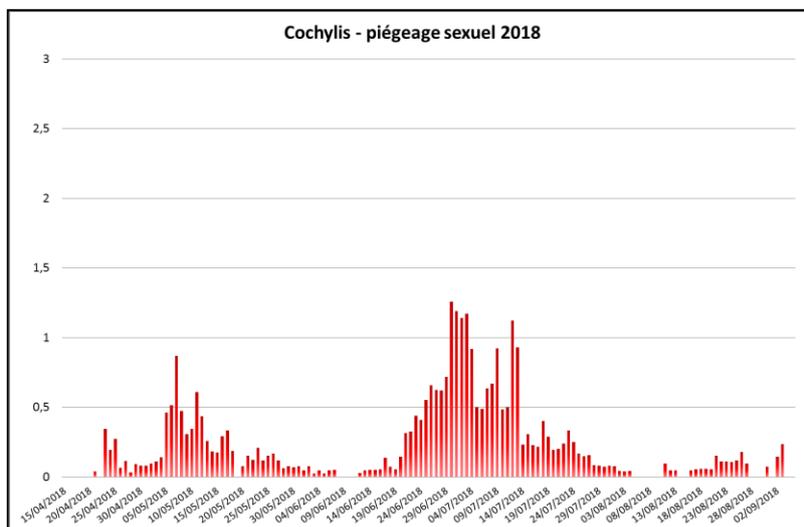


Ravageurs

• Tordeuses

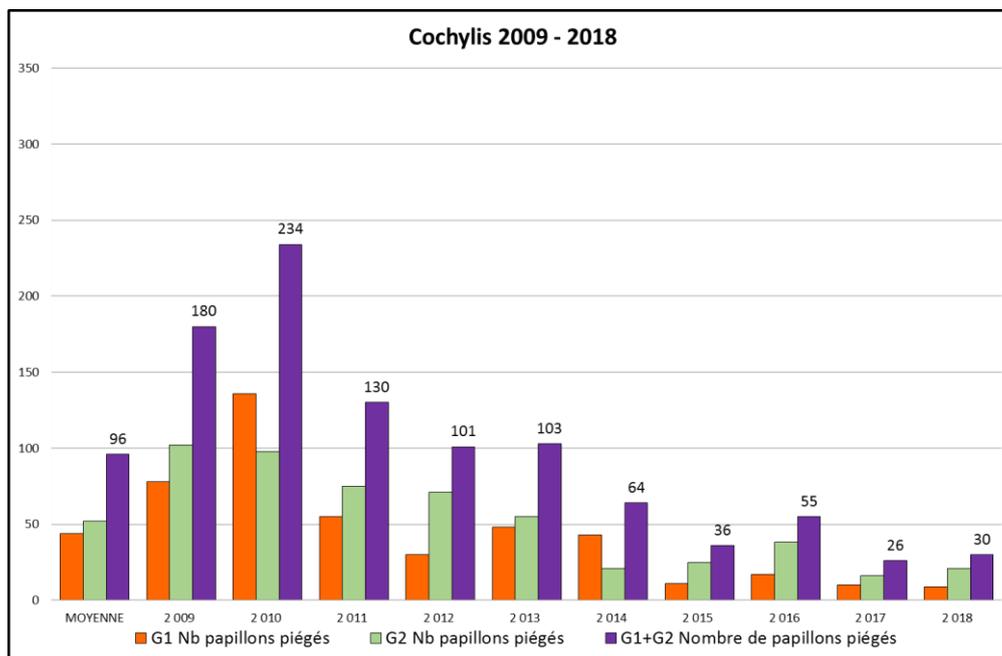
Cochylis

En 2018, le premier vol de Cochylis a eu lieu assez tardivement, du 23 avril au 7 juin, alors qu'en moyenne il débute le 19 avril. Il a été relativement long, avec 46 jours de vol contre 38 en moyenne. Le pic du vol a eu lieu le 7 mai. Ce vol a été extrêmement faible, encore plus faible qu'en 2017. Le deuxième vol, toujours aussi peu significatif, a eu lieu entre le 13 juin et le 4 août (7 jours d'avance par rapport à la moyenne), avec un pic le 3 juillet. Le troisième vol a eu lieu à partir du 11 août, avec un pic le 25 août.



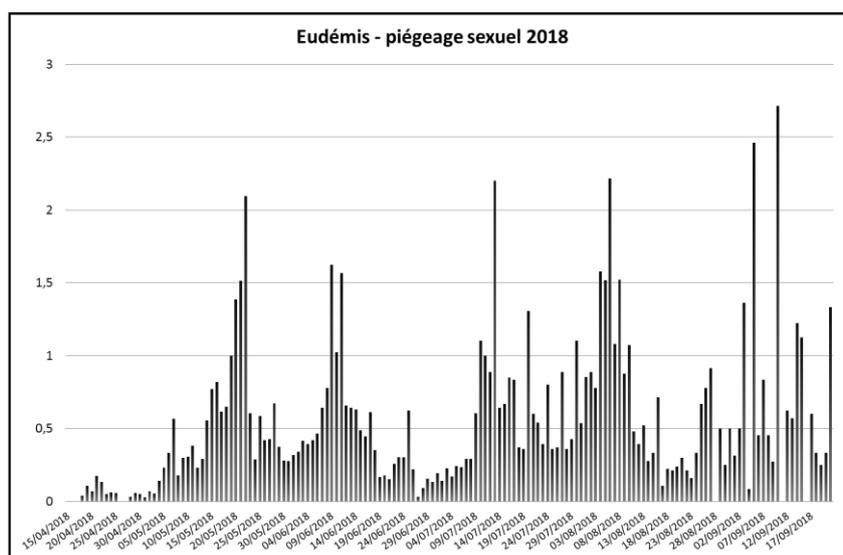
Extrêmement peu de glomérules ont été observés cette année. Quelques très rares perforations de deuxième génération ont été signalées.

Globalement, on constate une baisse constante des populations de *Cochylis* et une intensité des vols en régression depuis 2010. Les dégâts deviennent très peu fréquents.



Evolution du nombre moyen de papillons par piège depuis 2009

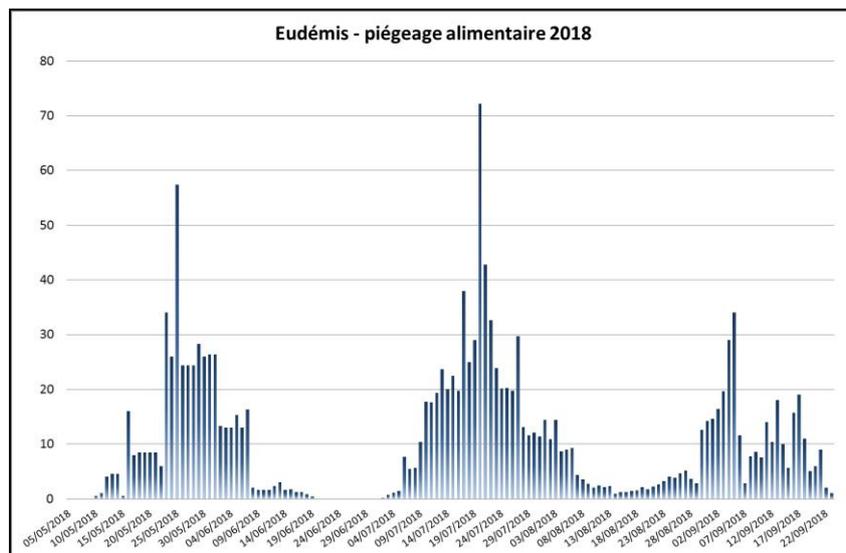
Eudémis



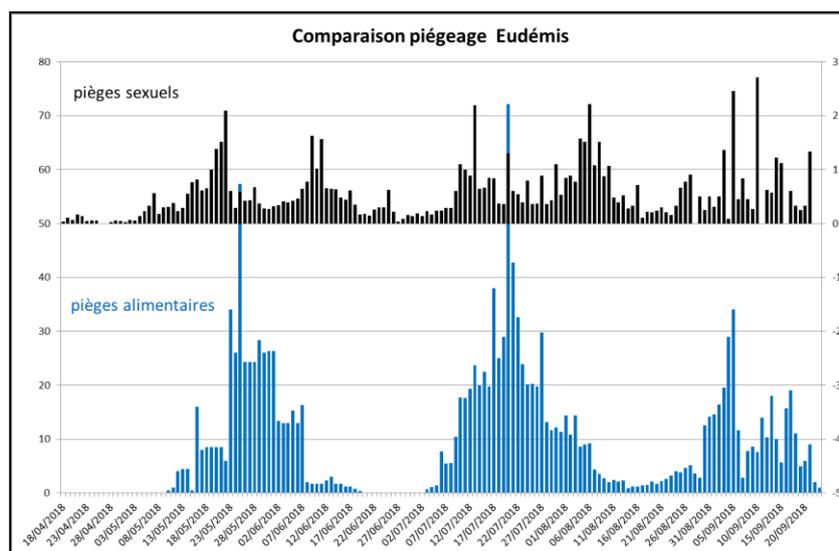
Selon le piégeage sexuel, le premier vol d'Eudémis a débuté le 19 avril, ce qui correspond à la date moyenne. Il a été d'une longueur équivalente à la moyenne, 68 jours, mais nettement plus faible qu'en 2017. Il s'est terminé le 26 juin. Le pic du vol a eu lieu le 22 mai.

Le deuxième vol s'est déroulé du 27 juin au 17 août, ce qui correspond également aux dates moyennes. Le pic du vol a eu lieu précocement, le 13 juillet, au lieu du 20 juillet en moyenne. Son intensité a été nettement plus faible que l'an passé.

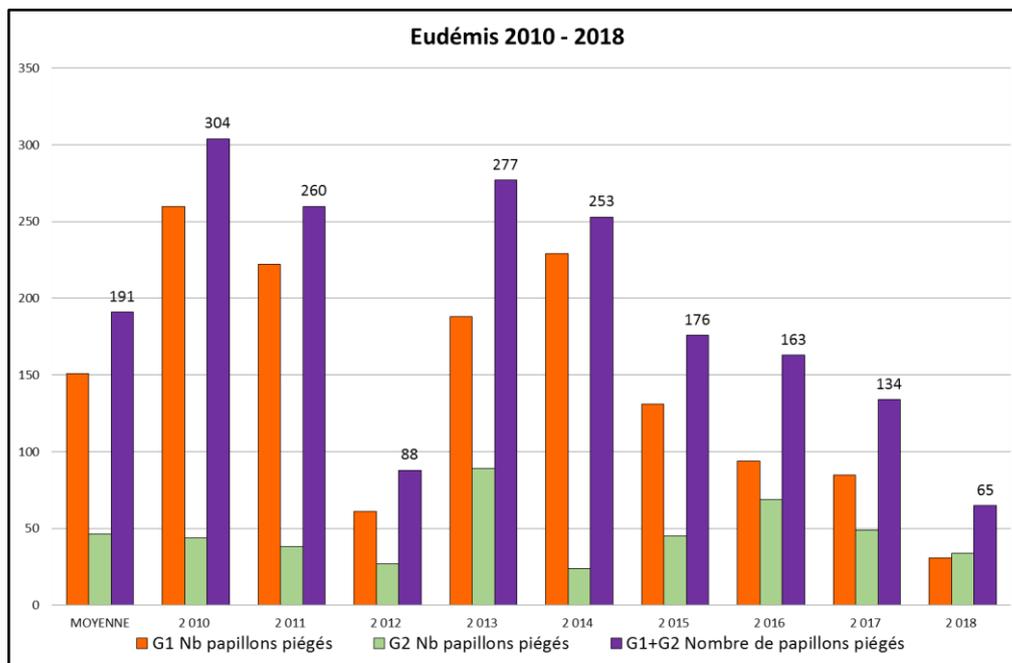
Le troisième vol, également de très faible intensité, a débuté le 18 août, avec un pic le 10 septembre.



En 2018, les captures d'Eudémis ont encore une fois été nettement supérieures au niveau des pièges alimentaires que dans les pièges sexuels (attention à l'échelle à la lecture des graphes) et, également, supérieures à 2017. Au vu de ce résultat, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de l'utilisation des pièges sexuels pour le suivi des vols d'eudémis. Cependant, les pièges sexuels sont repartis sur l'ensemble du vignoble, alors que les pièges alimentaires, nettement moins nombreux, sont placés uniquement dans les secteurs sensibles.



Indépendamment du type de piégeage, les dates des vols correspondent. Pour rappel, dans les pièges sexuels on capture uniquement des mâles, alors que dans les pièges alimentaires on capture les mâles et les femelles. Les femelles n'émergeant pas en même temps que les mâles, les captures peuvent s'en trouver décalées.



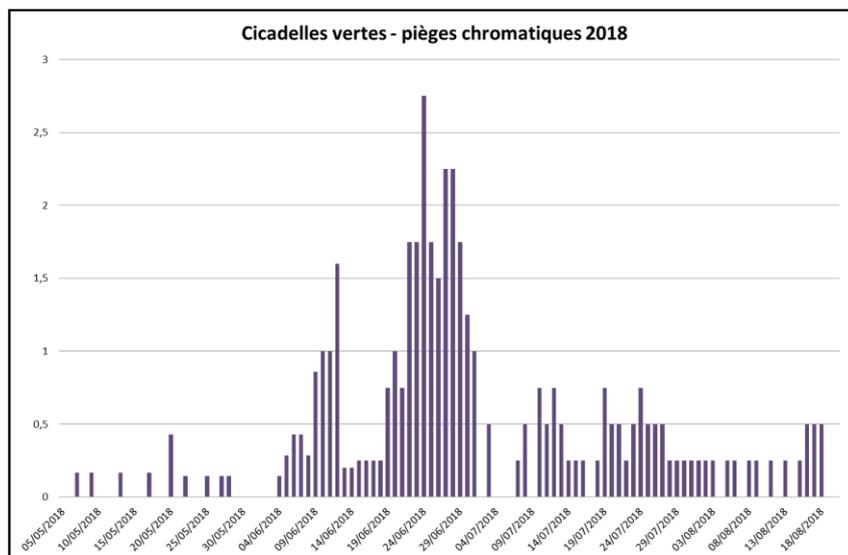
Evolution du nombre moyen de papillons par piège depuis 2010

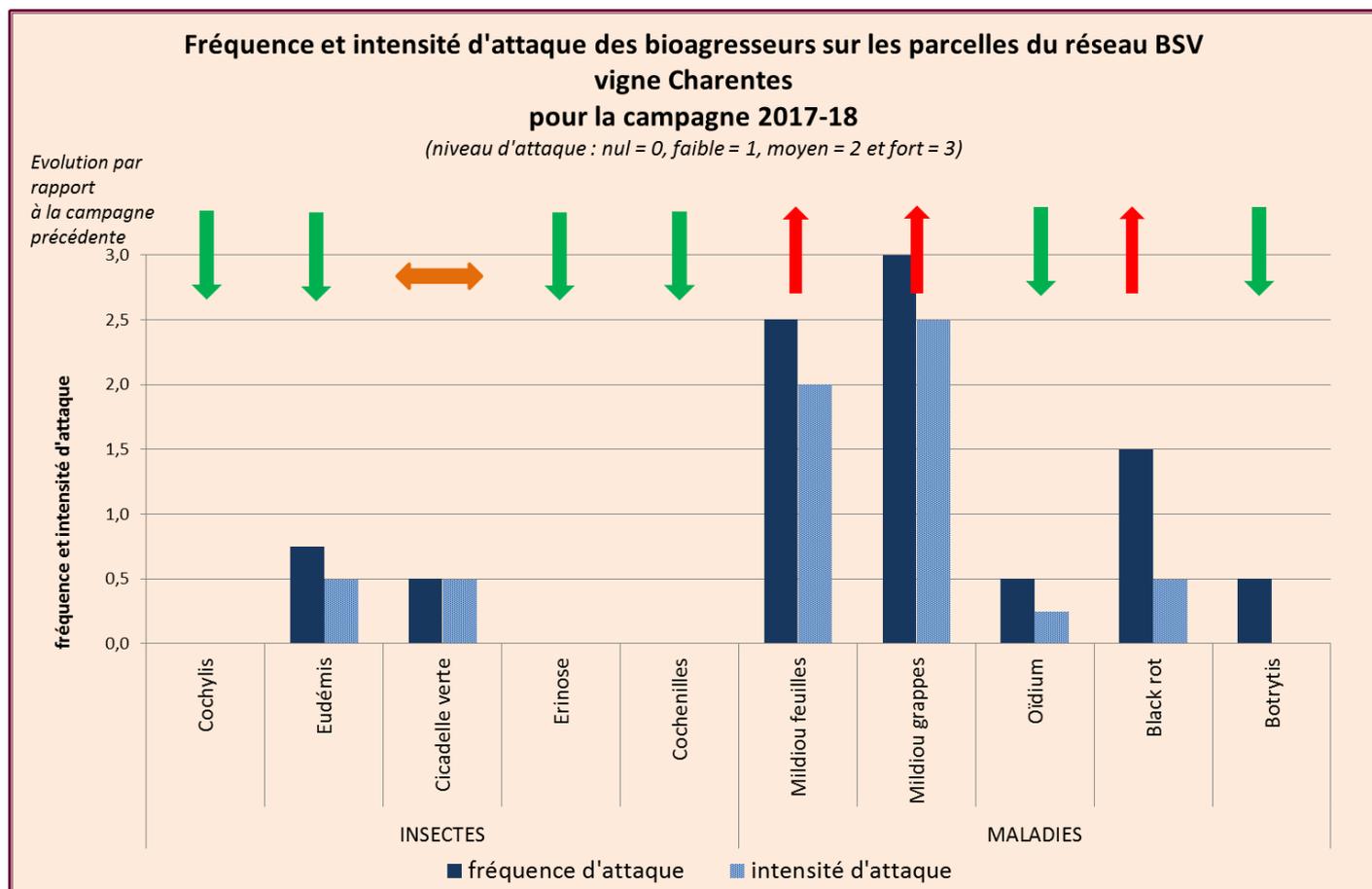
Comme pour la Cochylis, on note une tendance à la diminution du nombre de papillons capturés dans les pièges sexuels et ce depuis 2013.

Très peu de dégâts d'Eudémis ont été observés en 2018, hormis sur le secteur historiquement sensible « Centre-Nord » (Grande Champagne, Borderies, Pays-Bas...), où les larves ont encore une fois été bien présentes. Autant la présence de glomérules a été globalement faible, autant de nombreuses perforations ont été relevées dans ce secteur, allant jusqu'à 250 perforations pour 100 grappes à Juillac le Coq et 960 à Segonzac.

Cicadelle verte

Au vu du faible nombre de pièges et du manque de captures significatives, il est difficile de conclure sur le pic de vol de cicadelles vertes en 2018. A priori, il aurait eu lieu le 24 juin. Aucune parcelle avec attaque significative n'a été observée sur le réseau, les niveaux les plus élevés de présence de larves ne dépassant pas 25 pour 100 feuilles.





Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative d'Orignolles, la Coopérative de l'Union agricole de Chérac, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Atlantique, les Ets Landreau et Fils, SAS Huré AgriConsult, les Ets Piveteau, Société de Meunerie et de Boulangerie (Sainte Sévère), la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".